



Accueil des parents de 7e

RENTÉE 2020/2021

Horaires et ouvertures

- ▶ Début des cours: 7.55h – accès possible à partir de 7.30h, ouverture de la cantine AB à 7.00h
- ▶ Pause de midi pour les élèves de 7^e : entre 11.25h et 12.15h – pas de surveillance des élèves
- ▶ Fin des cours: 13.55h
- ▶ Cours d'appui: 14.00h (à partir du 19 octobre)
- ▶ Etudes surveillées: 14.00h – 15.30h (à partir du 28 septembre)
- ▶ Possibilité de rester au lycée jusqu'à 16.00h à la bibliothèque

Tutorat et parrainage

- ▶ Le régent est aussi tuteur: Il est le 1er interlocuteur des élèves et de leurs parents. Une leçon de tutorat est intégrée dans l'horaire de la classe de 7^e pour traiter des questions et problèmes d'ordre général, l'organisation du travail, le sujet « apprendre à apprendre », etc. Il reçoit aussi les excuses et certificats médicaux.
- ▶ Le parrain est un élève de 3^e ou de 2^e: Il peut aider l'élève de 7^e avec des problèmes d'ordre pratique dans la vie de tous les jours au lycée. Pour le moment, la communication a lieu surtout par Teams.

Procédure en cas d'absence

- ▶ Absence de 3 jours au plus: excuse écrite de la part des parents
- ▶ Absence de plus de 3 jours: certificat médical
- ▶ Attention: la demande d'excuse et/ou le certificat doit parvenir au régent endéans les 3 jours!
- ▶ Veuillez avertir le secrétariat à 8.00 heures de l'absence de votre enfant.

Procédure en cas d'absence

Soyez particulièrement vigilants quand votre enfant présente

Un des symptômes suivants:

- ▶ Fièvre,
- ▶ Toux,
- ▶ Difficultés respiratoires,
- ▶ Douleurs thoraciques,
- ▶ Perte de goût et/ou de l'odorat ;

Procédure en cas d'absence

rsp. deux des symptômes suivants:

- ▶ Douleurs musculaires,
- ▶ Fatigue,
- ▶ Rhinite (encombrement ou écoulement nasal),
- ▶ Maux de gorge,
- ▶ Perte d'appétit,
- ▶ Diarrhée aqueuse

Veillez garder l'enfant à la maison et consulter votre médecin si les symptômes persistent.

Informations aux parents

- ▶ Vous avez accès au livre de classe électronique Web Untis (cf. fiche jointe au courrier du 7 septembre)
- ▶ Votre enfant a reçu un carnet de liaison qui comporte des informations d'ordre général, mais aussi un calendrier et des tableaux synoptiques pour les devoirs en classe resp. les notes obtenues.
- ▶ Vous aurez un bulletin intermédiaire vers la mi-novembre.

Informations aux parents

- ▶ Des réunions avec les professeurs de la classe sont prévues pour mercredi le 18 (7^e C1 et 7^e C2) et jeudi le 19 novembre (7^e C3, 7^e C4 et 7^e C5)
- ▶ Sur le bulletin de fin du trimestre figurera le cas échéant une proposition de remédiation du conseil de classe si celui-ci a constaté des difficultés scolaires de votre enfant. Il peut s'agir de devoirs supplémentaires corrigés par les enseignants, d'une inscription aux cours d'appui ou aux études surveillées p.ex.

Atelier “production orale”

- ▶ Pendant 6 semaines de l'année scolaire les classes de 7^e seront réparties en deux groupes ; la moitié des élèves fera des révisions avec leur professeur de français, tandis que l'autre moitié s'exercera dans l'expression orale avec Madame Pascale Hury, professeur de français spécialisée dans ce domaine. Le groupe changera selon un rythme hebdomadaire. La concertation régulière entre les enseignants permet en outre un suivi optimisé de chaque élève.

SePAS

Notre Service psycho-social et d'accompagnement scolaires (SePAS) est composé de

- ▶ Mmes Cynthia Liebgott et Leslie Weitzel, psychologues (tél.: 228214 252);
- ▶ Mmes Sara Bartolini et Annick Stammet, éducatrices graduées (tél.: 228214 227).
- ▶ Vous pouvez joindre notre SePAS par téléphone entre 8.00 et 16.00 heures ou par courriel: sepas@lrsl.lu .

SSE

Le Service socio-éducatif (SSE) est composé de Mesdames Elisabeth Feltes et Martine Olm.

L'équipe socio-éducative est toujours à l'écoute de nos élèves et propose des activités para-scolaires.

En plus, c'est le bureau du SSE qui contrôle les présences des élèves aux cours d'appui et c'est aussi là où les élèves qui quittent le lycée pour cause d'indisposition doivent se présenter.

Vous pouvez joindre le SSE par téléphone entre 8.00 et 16.00 heures (228214 222) ou par courriel sse@lrsl.lu .

Cours d'appui

Les cours d'appui ont lieu à 14.00 heures après le cours selon l'horaire suivant:

- ▶ Français: M. Filipe MARTINS, lundi, 14.00
- ▶ Mathématiques: M. Francis MAHR, mardi, 14.00
- ▶ Allemand: Mme Antoinette SCHMIT, lundi, 14.00
- ▶ Allemand pour élèves francophones: Mme Carole SCHINTGEN, jeudi, 14.00-15.30
- ▶ Atelier de langue en français: les élèves concernés (avec des faiblesses en français) auront un courrier avec toutes les informations.

Surveillance des élèves

- ▶ Les lycées ne peuvent malheureusement pas recourir à un pool de remplaçants. Ainsi, si un professeur est malade ou absent pour cause de service, les élèves sont surveillés à l'école. Parfois, ils ont des devoirs imposés par le professeur absent, mais très souvent (surtout en cas de maladie de l'enseignant) il s'agit uniquement d'une leçon de surveillance où les élèves peuvent s'occuper tout en gardant le calme. L'utilisation du portable est interdite lors de la surveillance.
- ▶ Les élèves de 7^e sont uniquement libérés à 13.05h après accord des parents.
- ▶ Exceptionnellement une classe peut être libérée entre 12.15h et 13.55h. Dans ce cas l'accord parental est demandé au préalable.

« Trainingsraum » / structure d'accueil

- ▶ Les élèves qui dérangent le cours peuvent être envoyés au « Trainingsraum ».
- ▶ Un professeur formé analyse avec l'élève les raisons de son mauvais comportement et aide l'élève à établir un plan d'amélioration.
- ▶ Si un élève passe trois fois au « Trainingsraum » il est invité avec ses parents à se présenter au lycée pour discuter de la suite avant de pouvoir réintégrer sa classe.

« Trainingsraum »

► Nos règles:

1. J'arrive à temps pour le cours.
2. Je viens bien préparé(e) pour mon cours.
3. Je fais attention et je participe activement au cours.
4. Je suis les indications du professeur.
5. Je respecte mes professeurs.
6. Je respecte mes collègues.
7. Je garde la salle de classe propre.

Restauration

En dehors de la pause de midi:

- ▶ **Avant le début des cours:** vente de viennoiseries, boissons etc. au restaurant AB (Ancien Bâtiment) dès 7.00 heures; au restaurant NB (Nouveau Bâtiment) dès 7.30. Si votre enfant n'a pas le temps ou n'a pas envie de manger à la maison, il peut donc prendre son petit-déjeuner au lycée.
- ▶ **Pendant la petite pause du matin:** vente de viennoiseries et de sandwiches dans les deux restaurants et dans les snacks à la galerie de liaison et dans le hall d'entrée au NB.

Restauration

Pendant la **pause de midi** (11.25 – 12.15):

- ▶ pizzas et pâtes au restaurant “Il Rosmarino” dans l’AB (58 places),
- ▶ repas chauds au restaurant NB (80 places),
- ▶ snacks à la galerie de liaison et dans le hall d’entrée au NB.
- ▶ **Attention:** Les repas chauds sont limités au nombre de places dans les restaurants!
L’élève qui ne trouve plus de place aux restaurants pourra prendre une “Frupstut” et aller manger à la Salle des Fêtes aménagée à cette fin.

Restauration – cartes

- ▶ Carte cantine : votre enfant a reçu sa carte d'élève le jeudi 17 septembre. Cette carte lui sert de moyen de paiement pour le restaurant scolaire. Vous pouvez vous connecter avec le code IAM de votre enfant sur le site www.restopolis.lu et charger la carte avec une carte de crédit/débit. Vous pouvez aussi activer une alarme qui vous avertit dès que le solde est en dessous d'un certain montant.

Restauration - réservation

- ▶ Connectez-vous avec le code IAM de votre enfant sur le site internet de Restopolis.
- ▶ Sélectionnez sous l'onglet « Nos menus » un des restaurants de notre lycée et le menu que vous voulez réserver.
- ▶ Une réservation pour une « Frupstut » (le menu du jour à emporter) est également possible. Elle doit être retirée dans le restaurant qui a été choisi lors de la réservation.
- ▶ Attention : Les élèves doivent signaler à la caisse qu'ils ont réservé le menu, sinon ils seront facturés deux fois !
- ▶ La réservation est ouverte 15 jours à l'avance et fermée 2 heures avant le début de service. Elle peut être annulée uniquement en cas de force majeure (absence de l'élève malade). Il n'y a pas d'obligation de réserver au préalable.

Transport scolaire

- ▶ En cas de problèmes au début ou à la fin des cours, veuillez vous adresser au régent de votre enfant en indiquant le numéro du bus, la localité de départ et la nature du problème. Nous transmettons tous les problèmes à la personne responsable du transport scolaire au Ministère de l'Éducation Nationale.

Activités parascolaires

Pour ne pas mélanger les différents groupes d'élèves et ainsi éviter, le cas échéant, de larges mises en quarantaine, les activités parascolaires ont été réduites cette année aux seules activités qui peuvent avoir lieu à distance ou qui permettent de garder une distance de 2 mètres entre les élèves:

- ▶ Comité Fairtrade (Mme Béatrice Pescatore)
- ▶ « Fënnef vir zwou » (M. Luc Wildanger)
- ▶ « Schuman Tube » (M. Marc Erang)

Activités parascolaires

- ▶ Préparation à l'Olympiade mathématique belge
- ▶ Cours de Premiers Secours
- ▶ Cours de théâtre: veuillez contacter Madame Natalia Sanchez (natalias@pt.lu) en cas d'intérêt.

Divers

- ▶ Les élèves peuvent disposer d'une case à deux: chaque élève reçoit sa clé.
- ▶ Le lycée n'est pas assuré contre le vol. Les élèves ont intérêt à ne pas avoir sur eux des objets de valeur (comme des GSMs nouveaux) ou des sommes importantes d'argent ou de les enfermer dans la mesure du possible dans leur case.
- ▶ Pour les accidents au lycée rsp. sur le chemin de l'école il faut remettre une déclaration au secrétariat chez Madame Engel.

Accueil des parents de 7^e

- ▶ Pour être au courant des actualités consultez notre site www.lrsi.lu
- ▶ La direction, le régent/la régente de votre enfant, le secrétariat, le SePAS et le SSE sont à votre disposition pour toutes vos questions. Vous trouvez toutes les numéros de téléphone et les adresses e-mail dans le carnet de liaison de votre enfant.
- ▶ Je vous souhaite un bon départ dans notre lycée!